

4.4.5.1.2.6. Végétations rupicoles à *Selaginella obtusa* et *Centella asiatica* des côtes rocheuses, trottoirs massifs et falaises basaltiques hygrophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.4.7

Correspondance TMNHR : 18.2912 Groupement à halophytes de fissures

Zone de référence : Anse des Cascades, Sainte-Rose (X : 379175; Y : 7657272)



Photographie 120 : Végétation rupicole à *Selaginella obtusa* et *Centella asiatica*

Diagnostic structural

Cette végétation se présente sous la forme d'une pelouse rase, plus ou moins ouverte marquée par l'abondance de *Selaginella obtusa* et *Centella asiatica*. Cette végétation ne dépasse pas 10 cm de hauteur et sa distribution horizontale se limite en moyenne à 20 cm².

Diagnostic écologique

Végétations pelousaires halophiles des côtes rocheuses, trottoirs massifs et falaises basaltiques hygrophiles de la côte « au vent » à *Selaginella obtusa* et *Centella asiatica*

Synécologie :

Cette végétation spécialisée se maintient sur les dalles rocheuses basaltiques subhorizontales généralement concassées en surface par l'érosion, où s'est constitué un sol pauvre en éléments nutritifs. De manière générale, cette végétation se situe en bord de falaises, en conditions écologiques semi-héliophiles où elle y est régulièrement aspergée par les embruns.

Syndynamique :

Compte tenu des conditions écologiques extrêmes dans lesquelles évolue cette végétation, elle apparaît comme un stade pionnier des dalles rocheuses. Cette communauté semble précéder aux végétations pelousaires à *Lepturus repens*, lesquelles forment souvent une mosaïque avec les végétations rupicoles à *Selaginella obtusa* et *Centella asiatica*. Cette mosaïque est souvent accompagnée d'une ceinture à *Psidium retusa* qui tend à marquer la fin de la succession végétale sur les dalles rocheuses des falaises basaltiques hygrophiles du sud de l'île.

Synchorologie :

Les espèces caractéristiques du groupement, *Centella asiatica* et *Selaginella obtusa* sont toutes deux indigènes à La Réunion et se restreignent au littoral strict. Alors que *Centella asiatica* a une distribution pantropicale, la distribution de *Selaginella obtusa* reste encore méconnue à l'heure actuelle. Bien que sa présence ait été également relevée à Maurice, sa distribution générale reste méconnue.

A La Réunion, ce groupement se limite aux dalles rocheuses du sud et sud est de l'île, sur la côte « sous le vent » sur les flancs des falaises ou au sein d'anfractuosités rocheuses.

« Les deux espèces caractéristiques du groupement étant également présentes à Maurice, ce groupement pourrait être aussi présent sur cette île.

Diagnostic flore

L'habitat révèle une composition floristique très pauvre, dominée par *Centella asiatica* et *Selaginella obtusa*. Les relevés comprennent en moyenne 4,6 espèces.

Espèce(s) caractéristique(s) du groupement : *Centella asiatica*, *Selaginella obtusa*.

Espèce caractéristique de variations : Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Lepturus repens*, *Lobelia serpens*, *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis*.

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Les deux espèces caractéristiques du groupement, *Centella asiatica* et *Selaginella obtusa* sont considérées comme des espèces indigènes à l'échelle du département réunionnais. Leur distribution géographique se limite au littoral ou elles y sont assez communes.

Cet habitat se développe sur des parties du littoral, non soumises à l'action de l'Homme. La menace principale qui pèse sur cet habitat est d'origine naturelle. Il s'agit des embruns qui selon leur intensité peuvent réduire l'expression du groupement sur de plus petites surfaces.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial fort.

Discussion syntaxonomique

Les travaux de BALATOVA-TOLADKOVA et CAPOTE en 1993 ont rattaché ce groupement au rang de l'alliance :

Alliance : ***Centellion erectae*** Balatova-Tuladkova in Balatova-Tuladkova et Capote, 1993

Cette nomination, validée par le Code International de Nomenclature en 1996 par THEURILLAT et al., provient de l'ancien nom de *Centella asiatica*, qui se nommait alors *Centella erecta*.

Cependant le groupement à *Centella asiatica* et *Selaginella obtusa* ne semble pas encore avoir été rattaché phytosociologiquement. La réalité statistique et de « terrain » de ce groupement permettent de le rattacher au rang de l'association comme suivant :

Association : ***Selaginello obtusae* – *Centella asiaticae*** ass.nov.